



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

11 Laurier St./11, rue Laurier

Gatineau

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Invitation to Qualify (ITQ)

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Transformation and Systems Integration
Service/Division de transformation des opérations et
d'intégrat
Special Procurement Initiative Dir
Dir. des initiatives spéciales
d'approvisionnement
Terrasses de la Chaudière 4th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet IQ: SeS système de paye du gdC	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP961-200285/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20200285	Date 2020-05-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XE-672-37773	
File No. - N° de dossier 672xe.EP961-200285	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-06-17	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dooley, Ian	Buyer Id - Id de l'acheteur 672xe
Telephone No. - N° de téléphone (613) 482-9536 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 001 à l'invitation à soumissionner

La présente modification vise à :

- i) apporter des changements au critère obligatoire O5 de l'invitation à se qualifier (IQ);
- ii) répondre aux questions reçues de la part de soumissionnaires potentiels.

Changements apportés à l'invitation à se qualifier

1. **Au critère M5 de l'annexe B – Critères obligatoires, dans la version française de l'invitation à se qualifier :**

Supprimer :

le critère O5 en entier.

Remplacer par :

N° du critère	Critère obligatoire	Évaluation	Instructions	Renvoi à la réponse
O5	Le fournisseur doit être en mesure d'assurer la gestion sur l'infrastructure du GC; administrateur d'Advance Interactive eXecutive (AIX) et base de données DB2.	RESPECTÉ/ NON RESPECTÉ	Le fournisseur doit citer en référence deux projets pour démontrer qu'en tant qu'entrepreneur principal, il a exercé avec succès les fonctions d'administrateur d'AIX et a utilisé des bases de données DB2.	

Questions et réponses

Q1 à Q3 : À la section 5.1 de l'IQ, on indique ce qui suit : « À l'heure actuelle, dans le cadre des SGA du volet fonctionnel, le point de contact avec l'État correspond à environ 30 %, c'est-à-dire que l'entrepreneur actuel est responsable de 70 % des tâches en vertu du contrat visant les SGA. » L'État pourrait-il confirmer ce qui suit :

Q1 : Le nom des entrepreneurs actuellement responsable de 70 % des tâches aux termes du contrat pour des SGA (le titulaire).

R1 : Le titulaire est IBM Canada Limitée.

Q2 : Les dépenses annuelles moyennes de l'État pour tous les services professionnels associés au contrat pour des SGA se rapportant aux responsabilités de l'entrepreneur.

R2 : Le Canada ne peut pas divulguer précisément les dépenses annuelles moyennes pour tous les services professionnels associés au présent contrat pour des SGA. Les renseignements sur le contrat, y compris la valeur et toutes les modifications, sont accessibles sur le site Web Achats et ventes : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/contrats-octroyes/EN260-101970-001-XE-47>.

Q3 : Le nombre approximatif d'ETP par l'entremise desquels l'entrepreneur fournit les services associés au présent contrat pour des SGA.

- R3 :** Dans le cadre du présent contrat pour des SGA, l'entrepreneur est responsable de déterminer le nombre approprié de ressources pour respecter ses obligations contractuelles. Ce nombre varie tout au long de l'année, mais s'élève à environ 200 ETP.
- Q4 :** À la page 35 du document d'IQ, on indique au critère M5 que : « le fournisseur doit être en mesure de gérer sur l'infrastructure GC - **administrateur d'Inter-Asterisk eXchange [IAX]** et base de données DB2 ». L'État pourrait-il confirmer qu'on devrait plutôt lire « administrateur d'AIX »?
- R4 :** Le critère M5 devrait indiquer « administrateur d'AIX »; la correction a été apportée dans le cadre du point 1 « Changements apportés à l'invitation à se qualifier » ci-dessus.
- Q5 :** Le critère M4 indique que le fournisseur doit pouvoir fournir des services dans les deux langues officielles du Canada. Dans le but de respecter cette exigence, le fournisseur doit fournir deux projets de référence d'une portée similaire à celle du critère M1.

Cette exigence vise à démontrer que le fournisseur peut fournir des services de gestion des applications dans les deux langues officielles du Canada. Cela englobe le soutien des applications, l'administration des systèmes, l'amélioration des applications, les activités et le traitement, les essais, la sécurité des applications et la gestion des rôles, le soutien de la transition, les activités des centres d'appel, l'établissement de rapports, l'hébergement sur le Web, etc. Afin de favoriser la concurrence dans la cadre de la présente IQ et compte tenu du fait que l'exigence relative à la composante de paye est couverte dans les critères M1, M2, M3, M6, M7 et M8, l'État envisagerait-il d'accepter des projets de référence pour le critère M4 qui portent sur des services de gestion des applications liés à d'autres fonctions opérationnelles et activités de traitement (autres que le traitement de la paye) pouvant comprendre le traitement des demandes, des services gérés, des activités de traitement des données financières et comptables, etc.?

- R5 :** Nous avons examiné votre demande visant à ce que l'État accepte les projets de référence qui portent sur des services de gestion des applications liés à d'autres fonctions opérationnelles et activités de traitement (autres que le traitement de la paye). Pour qu'ils se qualifient, les fournisseurs doivent démontrer leur capacité à fournir tous les services dans les deux langues officielles, y compris le traitement de la paye. Cette exigence demeure inchangée.
- Q6 :** Le critère M5 indique que le fournisseur doit « être en mesure de gérer sur l'infrastructure GC – administrateur d'Inter-Asterisk eXchange [IAX] et base de données DB2 ». L'État pourrait-il donner des précisions sur ce qu'il entend par « IAX »?
- R6 :** Veuillez-vous reporter à R4.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE
INVITATION À SE QUALIFIER DEMEURENT INCHANGÉES.**